

Vivre à FYÉ



**BULLETIN
MUNICIPAL
2025**

... NOS JOIES ...

... NOS PEINES ...



Les Naissances

- ▶ **Louis FARREN COLASSE** né le 3 février 2025
- ▶ **Castille PARISSET CHARDON** née le 2 mai 2025



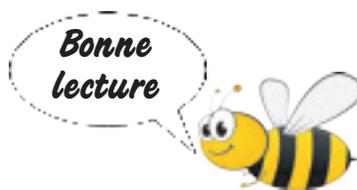
Les Mariages

- ▶ **Chanhome CHANDAVANH et Meng LY**
le 1^{er} mars 2025
- ▶ **Marine BEAUFILS et Killian CARRE**
le 17 mai 2025
- ▶ **Aurélie FOUCHER et Florian RENVOISÉ**
le 1^{er} juin 2025



Les Décès

- ▶ **Pierre LOTTIN** le 22 octobre 2024
- ▶ **Gweltaz LEROY** le 6 novembre 2024
- ▶ **Léonard GAVORY** le 8 novembre 2024
- ▶ **Louis GAILLARD** le 16 février 2025
- ▶ **André CHASSAIS** le 4 mars 2025
- ▶ **Louis RIBOT** le 7 avril 2025



Sommaire

L'état civil	2	Les réalisations de 2020 à 2025 ...	22 à 24
Le mot du Maire	3	Le Comité des Fêtes	25 à 26
L'histoire des moulins de Fyé disparus ...	4	Les associations culturelles	27 à 28
L'APE « Les Lutins »	5	Les associations sportives	29
Le tarif des salles communales	6	Les Gîtes	30
La participation citoyenne	7	Fernand Chatelain	31
Les événements de la commune	8 à 9	La Maison de Santé	32
Le festival Kikloche	9 à 10	Équilibr'Âge	33
La supérette API	11	La recette de cuisine	34
Le bilan financier de 2014 à 2025.	12	Les jeux	35
Les réalisations de 2014 à 2020 ...	13 à 16	L'annuaire des artisans et commerçants	36
Les réalisations de 2020 à 2025 ...	17 à 19	Les déchetteries	37
Le budget de la commune	20 à 21	Les infos de la mairie	38 à 40



Chers Flacuméennes
et Flacuméens.

C'est le dernier journal
avant les élections
municipales qui auront
lieu en mars 2026.

C'est pourquoi j'ai
souhaité réaliser le bilan des mandatures
dont j'ai eu l'honneur d'être le maire. Je
tiens à préciser que tous les travaux et
les réalisations faites sur notre commune
l'ont été grâce au travail des deux conseils
municipaux successifs et bien entendu à
celui de nos employés communaux. Je les
remercie vivement.

Beaucoup de choses ont été faites pendant
ces 12 ans, je vous laisse le découvrir
dans ce journal. Les six premiers mois de
l'année 2025 sont marqués par de bonnes
nouvelles. Après un retard de six mois, la
supérette libre-service a ouvert ses portes
le 13 juin 2025. Nous avons accueilli
un week-end, les 28-29 juin 2025, le
festival Kikloche. Celui-ci a été une grande
réussite.

Je remercie tous les bénévoles, tous les
artistes et bien entendu les organisateurs
d'avoir fait vivre et animer notre commune
tout un week-end. Une autre bonne
nouvelle est l'arrivée prochaine d'un
dentiste dans la maison médicale de Fyé
courant septembre 2025. Comme vous
le voyez, beaucoup de choses ont été

réalisées déjà en 2025.

Il reste bien entendu le projet de l'école,
la rénovation du centre bourg qui est
en bonne voie puisqu'elle est chiffrée.
L'appel d'offres pour choisir l'entreprise
qui réalisera les travaux est lancé. Ceux-
ci seront exécutés au plus tard en mars
2026.

Le dossier de l'école sera celui du début
de la future mandature (2026-2032).
En effet, comme je l'ai déjà indiqué à la
presse, je ne solliciterai pas un troisième
mandat de maire. À chaque fois qu'il y a
de nouvelles élections communales, une
partie des anciens élus, crée une nouvelle
liste avec des nouveaux arrivants. Ceci
permet d'avoir des nouvelles idées pour
notre commune. Je ne doute pas que là,
ce sera le cas prochainement. Et bien
entendu, j'apporterai tout mon soutien à
cette liste.

Je vous remercie tous et plus
particulièrement ma femme pour m'avoir
accompagné et soutenu pendant ces
douze années de mandat.

Il fait bon vivre à Fyé.

Jean-Pierre FRIMONT

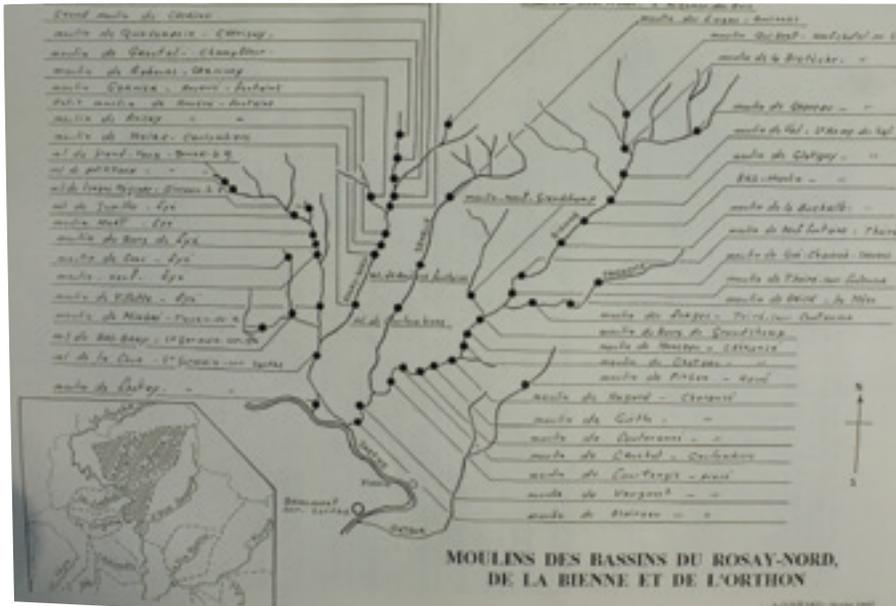
L'histoire des moulins de Fyé disparus 4



A l'époque, Fyé comptait **8 moulins** qui sont aujourd'hui disparus : Le moulin de Jupilles, le moulin du Bourg, le moulin de Villette, le moulin de Rosay, le moulin de Cons, le moulin Neuf, le moulin Mort et le moulin de Fyé.

Moulin de Jupilles : Ancien manoir, lieu du XI^e siècle. En 1855, moulin à blé où deux roues à augets entraînent deux paires de meules. Encore en activité en 1910, la maison du meunier était sur Oisseau-le-Petit.

Moulin du Bourg : En 1855, c'est un moulin à blé avec une roue à auget qui entraîne une paire de meules. Règlement d'eau de 1859. Encore en activité en 1930



Moulin de Villette : Moulin à blé du XIII^e siècle. En 1855, c'était un moulin à augets qui entraîne une paire de meules. Il a été reconstruit à l'anglaise en 1873, c'est alors le plus important de la commune avec trois paires de meules. Règlement d'eau de 1873.

Moulin de Rosay : C'est un bâtiment qui est à la fois sur la commune de Fyé et de Rouessé-Fontaine. Moulin à blé à deux paires de meules entraînées par une roue à augets. Règlement d'eau de 1864. Aujourd'hui, il est arrêté et possède encore son outillage.

Moulin de Cons : C'est un moulin d'origine médiévale. En 1855, une roue à augets entraîne une paire de meules. Règlement d'eau de 1879, en activité. Il a été arrêté à la fin du XIX^e siècle. Actuellement en ruines.

L'APE « Les Lutins »

L'Association des Parents d'Élèves des écoles de FYÉ et de OISSEAU-LE-PETIT a pour objectif de récupérer des fonds tout au long de l'année afin de financer les sorties scolaires et, tous les 2 ans, participe également à la classe de neige.



Tout cela est rendu possible grâce à une équipe dynamique et investie pour nos enfants. De nombreuses opérations sont organisées sollicitant les parents et familles.

Deux gros événements mobilisent les lutins : le loto des Lutins (**avril 2026**) et la Fête des écoles (**juin 2026**).



N'hésitez pas à nous rejoindre ! S'investir, c'est donner un peu de son temps. C'est essentiel pour continuer à assurer les voyages scolaires. Cela permet également de rencontrer

d'autres parents et de s'épanouir au sein d'une association conviviale.

Sans vous, nos enfants ne partiront plus... On compte sur votre générosité et votre participation.

Pour plus d'information, venez à notre Assemblée Générale le **jeudi 18 septembre 2025** à la salle du presbytère de FYÉ.

L'équipe des Lutins, le président Stéphane PONTONNIER



*Kermesse du 22 juin 2025
à Oisseau-le-Petit*



Tarifs pour les locations des salles communales

► Prix de la salle polyvalente :

ÉVÈNEMENTS	Particuliers, Entreprises Associations hors commune	Associations de la commune
Vin d'honneur (Maximum 4 h)	60 €	20 €
Salle sans cuisine (Week-end)	330 €	20 €
Salle avec cuisine (Week-end)	400 €	20 €
Salle sans cuisine (Lundi, mardi, mercredi et jeudi, hors période scolaire)	180 €	20 €
Salle avec cuisine (Lundi, mardi, mercredi et jeudi, hors période scolaire)	200 €	20 €

Tarifs applicables

Caution de garantie : 500 € sous forme de deux chèques de 250 €

Journée supplémentaire de location : 50 € - **Tarif réveillon du 31 décembre** : 650 €

► Prix de la salle du presbytère :

ÉVÈNEMENTS	Particuliers, Entreprises Associations hors commune	Associations de la commune
Vin d'honneur	50 €	Gratuit
Salle (week-end)	170 €	Gratuit
Réunion (hors période scolaire)	50 €	Gratuit

Tarifs applicables

Caution de garantie : 300 € sous forme de deux chèques de 150 €

Journée supplémentaire de location : 30 € - **Tarif réveillon du 31 décembre** : 250 €



Salle polyvalente



Salle du presbytère

Participation citoyenne



C'est un dispositif partenarial, instauré en 2011 par le ministère de l'Intérieur, entre les forces de l'ordre, les élus et la population, pour prévenir et lutter contre la délinquance.

Il est en place pour 3 ans, reconductible. Ce protocole est signé par le Préfet

ou son représentant, le Sous-Préfet, le maire de la commune et le responsable des forces de sécurité de l'État, puis transmis au Procureur de la République.



Pour notre commune de FYÉ, ce protocole a été signé le vendredi 27 juin 2025



Ce dispositif vise à développer auprès des habitants, une culture de la prévention de la délinquance, favoriser le rapprochement entre la gendarmerie, les élus et la population et améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.



Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat, ils n'effectuent pas de « ronde, pas plus de patrouilles », mais relayent rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire, les faits ou événements qui ont retenu leur attention ou celles de la population.

Pour la commune de FYÉ, 6 personnes bénévoles sont les référents soit :

- Monsieur BIREE Pascal, 1, rue du Moulin Neuf : 06.29.59.39.57
- Monsieur PARMENTIER Gérard, 22 avenue Division Leclerc : 02.33.26.97.58
- Madame MOREAU Marie-Claire, 2 Les Grouas : 06.76.99.91.27
- Monsieur METAIRIE Jacques, 35, rue Geneviève Hobey : 06.23.47.75.72
- Monsieur SALMON Damien, La Ragottière : 06.70.93.76.67
- Monsieur MADELAINE, 21, rue de Rosay : 06.61.43.42.38

Comment faire : Vous appelez le référent de votre secteur d'habitation, mais il ne faut surtout pas hésiter à joindre un autre référent si toutefois le « **votre** » ne répond pas, car ILS ONT TOUS LA MÊME FONCTION.

Les vœux du Maire, le vendredi 10 janvier 2025



Le marché aux fleurs, le jeudi 1^{er} mai 2025



Commémoration du jeudi 8 mai 2025



Visite de l'église et des vitraux Fialeix



A l'initiative de **Serge Boulay**, une visite a été organisée à l'église Saint Pierre de Fyé le samedi 7 juin dernier avec Madame **Nicolle Piétrin**, Présidente de l'association « vitraux-Fialeix » créée en septembre 2022. A cette occasion, Nicolle Piétrin nous a fait découvrir la vie du Maître-Verrier François Fialeix né en 1818 et décédé à Mayet (Sarthe) à l'âge de 68 ans en 1886, elle nous a détaillé la conception et la réalisation d'un vitrail exécuté par les ateliers Fialeix. Élève à l'âge de 12 ans à la manufacture royale de Sèvres, le jeune artiste peintre verrier François Fialeix pratique surtout le vitrail-tableau, crée un premier atelier à l'âge de 22 ans au Mans en 1840 puis s'installe à Mayet. À force de travail et de passion, il deviendra par la suite l'un des meilleurs peintres de la célèbre manufacture. L'atelier Fialeix compte à ce jour 88 vitraux dans la Sarthe dont 7 dans l'église de Fyé et a fait de nombreuses restaurations pour 50 édifices sarthois dont la grande verrière Saint Julien de la cathédrale du Mans en 1840/1841. Une visite passionnante qui marquera les visiteurs dont les explications nécessaires à la fonte des pigments en particulier le bleu (Bleu de Sèvres).
MERCI aux personnes présentes.



Le festival Kikloche



KIKLOCHE, festival vivant, unique et singulier créé en 2005 est un rendez-vous majeur et attendu au début de l'été dans le Nord-Sarthe, il est présidé par Sylvie Levilly, Festivals en Pays de Haute Sarthe. Pour cette 20^{ème} édition, il s'est déroulé au cœur de notre village les 28 et 29 juin dernier.



Pour débiter les festivités, la troupe « On se bouge » nous a proposé le vendredi soir une immersion dans le temps au travers d'une pièce de théâtre « Le Lavoir » d'Hélène Prévot et de Dominique Durvin, encadré par Hubert Jégat, Directeur Artistique et Metteur en scène de CréatureS Compagnie.



► Inauguration officielle du Festival le samedi 28 juin



► Le samedi soir : deux spectacles familiaux et 3 concerts gratuits, dont le DJ Vince qui clôture la soirée



► Dimanche 29 juin : l'axe principal de la programmation est la « marionnette », une quinzaine de spectacles de petites formes a offert au public une multitude d'univers artistiques différents avec des artistes et des compagnies professionnelles.



► Les jeux pour enfants et adultes



► La billetterie



► Une exposition d'artisans et d'associations



► Et pour finir en beauté !!!



► Le discours de clôture



► Et l'année prochaine en 2026 rendez-vous à



Supérette API



Une supérette connectée et autonome API est installée sur le parking herbé face à la mairie et ouverte au public depuis le 13 juin 2025.

Elle est accessible 7j/7, de 5h00 à 23h00, vous pourrez y trouver des fruits et légumes, des surgelés, des produits locaux, de l'épicerie sucrée et salée, de la boisson (non alcoolisée), des produits pour la maison, pour l'hygiène et la beauté ainsi qu'un dépôt de pain.

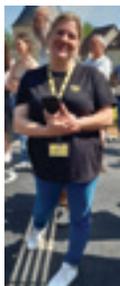
Pour y accéder, il suffit d'avoir une carte avec un QR code, que vous pouvez demander par internet avec votre carte d'identité ou permis de conduire comme justificatif et également par l'application sur votre téléphone portable.

Une permanence est assurée tous les jours par **l'apicière** Marine Pommier que vous pourrez consulter pour avoir les renseignements nécessaires.

La commune de FYÉ a trouvé ce concept très attractif pour ses habitants, qui permet d'accéder à des produits du quotidien, juste à côté de chez eux, au cœur du village au même prix que dans leur supermarché.



► Jean-Pierre FRIMONT, Maire de Fyé
Vincent TERRASSE, responsable développement API
Marine POMMIER, Apicière



► Céline Bordessoul
Développement API PRO





Dans ce journal, j'ai souhaité faire le bilan financier des deux mandatures dont j'ai eu l'honneur d'être le maire. Ce bilan reflète le travail exemplaire des deux conseils municipaux successives : (2014-2020) et (2020-2026).

Je tiens à souligner également le travail accompli par nos secrétaires pendant ces 12 ans, je peux vous assurer qu'elles n'ont pas chômées.

Ces deux mandatures sont marquées par la stabilité de l'endettement en 2014, l'endettement de la commune était de 67 690 € par an, il est en 2025 à 62 315 €.

De plus du fait de l'arrêt d'un prêt en 2026, l'endettement passera alors à 44 852 €. C'est une excellente nouvelle, car dans le cadre du futur conseil cela permettra d'avoir une manne financière pour réaliser divers projets importants pour notre commune.

Pendant cette période, il a été réalisé de nombreux investissements dont le plus important la station d'épuration, ils représentent la somme de 3 650 000 € soit environ 330 000 € par an.

Les subventions trouvées et les participations du conseil départemental sont de l'ordre de 1 550 000 € soit environ 140 000 € par an (42 % des sommes investies). C'est un excellent résultat.

En 2014, l'excédent de fonctionnement (bénéfice réalisé entre les recettes et les dépenses de fonctionnement) était de 139 347 €, il est fin 2024 d'un montant de 240 442 €.

Pendant ces deux mandatures que ça soit l'endettement ou l'autofinancement, ils ont été maîtrisés. Les impôts locaux ont été augmentés une seule fois, en 2016 de 2 %. (Pour exemple la taxe foncière bâti est passée de 10.16 % à 10.36 %).

En conclusion, le bilan de ces mandatures est très favorable et permet d'envisager l'avenir avec quiétude et espoir.

Séparatif eaux pluviales RD 338



Dès 2014, il était important de réaliser en urgence la station d'épuration de la commune de Fyé.

En effet ce projet débuté en 2005 n'avancait pas (recherche infructueuse de terrains, choix du type de station, etc...). Une fois la décision prise, un nouvel obstacle s'est présenté pour la commune.

L'agence de l'eau pour la réalisation d'une station d'épuration et pour obtenir les subventions allouées pour ce projet, nous a demandé de réaliser le

séparative entre les eaux pluviales et les eaux usées sur la RD 338 afin de récupérer toute la partie supérieure de notre commune.

Le coût de ses travaux a été très important. En effet il représente environ 730 000 € partagés sur deux budgets, le budget de la commune et le budget assainissement. L'agence de l'eau a participé au financement de la partie eaux usées. Par contre, nous n'avons eu aucune subvention pour la partie eaux pluviales.

Les travaux se sont déroulés en 2016 et 2017. Ils nous ont permis enfin d'envisager et de préparer le projet de la station d'épuration de notre commune.



Coût du projet :	728 655.00 €
Emprunt pour le projet :	250 000.00 €
Total des subventions pour ce projet :	194 054.00 €

La maison des associations



En 2016, le conseil municipal a engagé la réhabilitation de l'ancienne Poste en maison des associations avec une partie dédiée à l'école de musique intercommunautaire.

Ce projet consistait en la rénovation du bâtiment de l'ancienne Poste pour y permettre l'aménagement de salles destinées à accueillir des associations de la commune et de la Communauté de Commune

des Portes du Maine Normand (notamment l'école de Musique intercommunale qui dépend de la CDC des Alpes Mancelles).

L'objectif était d'exploiter le patrimoine communal tout en l'adaptant aux nouvelles réglementations liées à l'accueil du public et aux économies d'énergies.



Coût du projet :

231 565.00 €

Total des subventions pour ce projet : 139 400.00 €

Aménagement (RD 56)



En mars 2016, le conseil municipal a décidé de réaliser l'aménagement urbain sur la route de Gesnes (RD 56).

Ce projet consistait à l'aménagement urbain sur la route de Gesnes (RD 56). L'objectif était d'apaiser la circulation dans cette rue, de sécuriser l'accès piétonnier au stade pour les enfants (notamment ceux des écoles), de sécuriser l'accès piétonnier au cimetière et de rendre accessible aux PMR le cimetière. Ces travaux ont été réalisés en 2023. Entre temps, le conseil départemental a souhaité faire l'enfouissement électrique de cette rue avec le centre bourg.

Le syndicat d'eau de Rouessé-Fontaine a également engagé des travaux pour la rénovation totale de la canalisation d'eau de cette rue.



Coût du projet :

89 062.00 €

Total des subventions pour ce projet : 20 818 00 €

Aménagement (RD 108)

Ce projet validé par le conseil municipal le 12 mars 2018 consistait à l'aménagement d'un plateau et d'une « zone 30 » sur la RD 108 à Fyé. La RD 108 (appelé rue Charles Perrault au niveau du bourg) est la route desservant l'école de Fyé. De plus, elle permet d'accéder à la maison médicale et à l'entreprise de transports Béhier. La circulation sur cette voie est essentiellement composée de voitures.

Néanmoins cette voie est également empruntée par les cars scolaires et les poids lourds se rendant chez le transporteur Béhier.

C'est une voirie située en centre bourg, bordée sur toute sa longueur par des maisons d'habitation.

L'aménagement d'un plateau et d'une « zone 30 » sur la RD 108 à Fyé a répondu à deux objectifs principaux qui sont de nature à :

- Améliorer la sécurité routière et la sécurité des piétons.
- Réduire la vitesse sur cette partie de voie de circulation située près de l'école de Fyé.



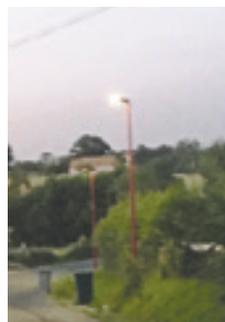
Coût du projet : 19 411.00 €

Total des subventions pour ce projet : 2 500.00 €

Création de l'éclairage public rue du Petit Moulin et réfection de l'éclairage public sur la commune de Fyé

Ce projet validé par le conseil municipal le 12 mars 2018 consistait à la création de l'éclairage public rue du Petit Moulin et réfection de l'éclairage public sur la commune de Fyé. La réfection concernait 95 points lumineux qui font partie du parc de l'éclairage public de la commune de Fyé (131 points lumineux). Ceux-ci sont particulièrement obsolètes et énergivores.

L'objectif était d'améliorer l'efficacité énergétique, réduire la pollution lumineuse et intégrer des dispositifs de réduction de consommation (ampoules leds). Cela a permis de réaliser une économie d'environ 5 000 € sur la facture énergétique par an.



Coût du projet : 76 768.00 €

Total des subventions pour ce projet : 33 594.00 €

La station d'épuration

En 2018 et après de nombreuses années de projets annulés, le conseil municipal a décidé de restructurer son système d'épuration très vétuste afin de gérer les effluents par temps de pluie et en augmentant la capacité de la station d'épuration à **1000 EH**. (Équivalent Habitant).



Après de nombreuses concertations pour le choix de la parcelle de la nouvelle station, il a été décidé de construire la nouvelle filière par boues activées sur le site actuelle de la station d'épuration. Pour limiter la dégradation du traitement lors d'augmentations du débit, un bassin tampon sera mis en place en entrée de station.



Conformément au dossier « loi sur l'eau » et aux retours d'expériences, compte tenu de la taille de la station d'épuration et de la configuration locale, le mode de déshydratation des boues retenu est un stockage en silo avec un concentrateur amont.

Les travaux ont été réalisés de janvier 2020 à juillet 2021.

Ceux-ci ont pris du retard à cause du COVID.

L'inauguration s'est déroulée le mardi 8 novembre 2022.



Coût du projet :	1 071 800.00 €
Emprunt pour le projet :	350 000.00 €
Total des subventions pour ce projet :	703 530.00 €



Création d'une borne électrique à Fyé

En 2019 suite à la proposition de la communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles de participer à la création d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur la commune de Fyé, le conseil municipal a décidé la création de celle-ci.



La station de recharge de véhicules installée à Fyé est une infrastructure équipée de deux bornes permettant la recharge de deux véhicules électriques (trois heures pour une charge complète). La borne a été mise en service fin 2021 et elle est située rue Geneviève Hobey, angle du chemin de Dadam.

Coût du projet :	9 125.00 €
Total des subventions pour ce projet :	7 754.00 €

Effacement des réseaux aériens électriques et téléphoniques du chemin des Garennes



Le Conseil municipal a décidé le 8 septembre 2020 de confier l'enfouissement des réseaux aériens d'électricité et de téléphone du chemin des Garennes au Conseil départemental dans le cadre de sa politique d'enfouissement.

Le génie civil des télécommunications a été à la charge de la commune et la participation de celle-ci pour l'enfouissement électrique a été de 30 %. Par contre Orange a assuré la maîtrise d'ouvrage et le financement des travaux de câblage et des déposes du réseau vers les particuliers.

La mise en souterrain du réseau d'éclairage public a été assurée par la commune.

Coût du projet : 117 870.00 €

Participations du Conseil départemental pour ce projet : 59 490.00 €

Aménagement urbain du chemin des Garennes avec réalisation d'un séparatif eaux usées / eaux pluviales

En mars 2018, le conseil municipal a décidé de réaliser l'aménagement urbain du chemin des Garennes avec la réalisation du séparatif eaux usées /eaux pluviales.

Les travaux d'assainissement ont été réalisés en 2019. Afin d'assurer la bonne collecte des eaux usées, il a été nécessaire de créer un poste de refoulement face à l'impasse St Jacques.

Coût du projet : 72 584.00 €

Pas de subvention pour ce projet

L'aménagement du chemin des Garennes devait répondre à deux objectifs principaux :

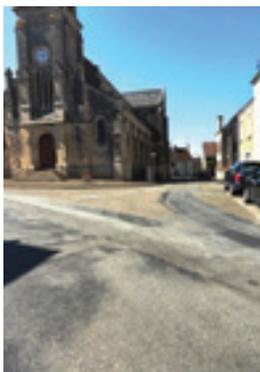
- Améliorer l'esthétique de cette voirie.
- Faire baisser la vitesse des usagers pour améliorer la sécurité des piétons.

Ces travaux ont dû être retardés en **2022** car le conseil départemental a souhaité réaliser l'enfouissement électrique de cette rue avant.

Coût du projet : 110 825.00 €

Total des subventions pour ce projet : 58 578.00 €

Effacement des réseaux du centre bourg



Le Conseil municipal a décidé le 9 septembre 2020 de confier l'enfouissement des réseaux aériens d'électricité et de téléphone du centre bourg au Conseil départemental dans le cadre de sa politique d'enfouissement.

Le génie civil des télécommunications a été à la charge de la commune et la participation de celle-ci pour l'enfouissement électrique a été de 30 %. Par contre Orange a assuré la maîtrise d'ouvrage et le financement des travaux de câblage et des

dépotes du réseau vers les particuliers.

La mise en souterrain du réseau d'éclairage public a été assurée par la commune.



Coût du projet :

143 958.00 €

Participations du Conseil départemental pour ce projet :

52 006.00 €

Aire de jeux située rue des Saules

Le conseil municipal lors de la séance du 8 décembre 2020 a décidé de remplacer les jeux devenus vétustes rue des Saules. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise SERVIBOIS courant avril 2021. Un sol amortissant en gravier roulé 4/12 ainsi que des lisses en bois pour la sécurité ont complété les travaux. Pour rappel, l'aire de jeux est destinée aux enfants selon les jeux de 2 à 15 ans maximum et doit être placée sous la surveillance et la responsabilité des parents ou des accompagnateurs.



Coût du projet :

26 375.00 €

Pas de subvention pour ce projet



Effacement des réseaux aériens électriques et téléphoniques de la rue de Rosay

Par délibération le Conseil municipal a décidé le 8 septembre 2020 de confier l'enfouissement des réseaux aériens d'électricité et de téléphone du début de la rue de Rosay au Conseil départemental dans le cadre de sa politique d'enfouissement.

Le génie civil des télécommunications a été à la charge de la commune et la participation du conseil départemental pour l'enfouissement électrique a été de 100 %. Par contre Orange a assuré la maîtrise d'ouvrage et le financement des travaux de câblage et des déposes du réseau vers les particuliers.

La mise en souterrain du réseau d'éclairage public a été assurée par la commune.



Coût du projet :

47 696.00 €

Participations du Conseil départemental pour ce projet :

27 000.00 €

Aménagement d'une écluse avec coussin berlinois rue de Rosay



Ce projet consistait à l'aménagement d'une écluse avec coussin berlinois et d'une « zone 30 » sur la RD 56 bis (rue de Rosay) à Fyé. Il a été validé par le conseil municipal le 21 mai 2019. L'aménagement d'une écluse avec coussin berlinois et d'une « zone 30 » sur la RD 56 bis (rue de Rosay) à Fyé devait répondre à deux objectifs principaux et sont de nature à :

- Améliorer la sécurité routière et la sécurité des piétons.
- Réduire la vitesse sur cette partie de voie de circulation située près de la Maison Familiale Rurale et d'un arrêt de car pour le collège d'Ancinnes.

Coût du projet :

79 523.00 €

Subventions pour ce projet :

24 687.00 €

Budget assainissement de Fyé en 2025

EXPLOITATION

RECETTES :

Résultats d'exploitation reporté	225 582 €
Ventes de produits (redevance assainissement)	67 000 €
Opérations d'ordre de transfert	21 110 €

Total : 313 693 €

Recettes de fonctionnement



DÉPENSES :

Charges à caractère général	58 446 €
Charges de personnel	8 000 €
Opérations d'ordre de transfert	42 756 €
Virement à la section investissement	133 195 €
Dépenses imprévues	9 500 €
Autres charges de gestion courante	958 €
Charges financières	7 343 €
Charges exceptionnelles	53 000 €

Total : 313 198 €

Dépenses de fonctionnement



INVESTISSEMENT

RECETTES :

Solde de la section investissement reporté	18 460 €
Virement de la section d'exploitation	133 195 €
Opérations d'ordre de transfert	42 756 €
Dotations, fonds divers et réserves	13 100 €
Subventions d'investissement	86 000 €

Total : 293 510 €

Recettes d'investissement



DÉPENSES :

Emprunts et dettes	31 000 €
Immobilisations en cours	155 000 €
Immobilisations incorporelles	86 400 €
Opérations d'ordre de transfert	21 110 €

Total : 293 510 €

Dépenses d'investissement



Principales opérations d'équipement :

Travaux rue du Moulin Neuf : 56 000,00 € - Étude Patrimoniale (schéma directeur) : 70 000,00 €

Budget de la commune de Fyé en 2025

FUNCTIONNEMENT

RECETTES :

Résultats de fonctionnement reporté	105 261 €
Atténuations de charges	200 €
Produits exceptionnelles	6 897 €
Produits et services	33 920 €
Impôts et taxes	116 600 €
Impositions directes	339 000 €
Dotations, subventions et participations	228 868 €
Autres produits de la gestion courante	65 070 €
Reprise sur provisions	228 €
Total :	896 044 €

DÉPENSES :

Charges à caractère général	228 871 €
Charges de personnel	280 000 €
Opérations d'ordre de transfert	109 386 €
Virement investissement	79 788 €
Dépenses imprévues	0 €
Autres charges de gestion courante	186 999 €
Charges financières	10 500 €
Charges exceptionnelles	500 €
Total :	896 044 €

Recettes de fonctionnement

- Résultats de fonctionnement reporté
- Atténuations de charges
- Produits exceptionnelles
- Produits et services
- Impôts et taxes
- Impositions directes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de la gestion courante
- Reprise sur provisions



Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Opérations d'ordre de transfert
- Virement investissement
- Dépenses imprévues
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles



INVESTISSEMENT

RECETTES :

Solde d'exécution	0 €
Virement de la section fonctionnement	79 788 €
Opérations d'ordre de transfert	109 386 €
Emprunts et dettes assimilés	109 600 €
Produits des cessions d'immobilisations	40 000 €
Dotations	238 089 €
Subventions	208 822 €
Total :	785 686 €

DÉPENSES :

Emprunts et dettes	54 100 €
Immobilisations corporelles	93 000 €
Immobilisations incorporelles	30 500 €
Immobilisations en cours	200 996 €
Subventions d'équipement versées	86 000 €
Opé d'ordre de transfert entre sections	6 898 €
Autres immobilisations financières	117 417 €
Solde d'exécution négatif	196 776 €
Total :	785 686 €

Recettes d'investissement

- Solde d'exécution
- Virement de la section fonctionnement
- Opérations d'ordre de transfert
- Emprunts et dettes assimilés
- Produits des cessions d'immobilisations
- Dotations
- Subventions



Dépenses d'investissement

- Emprunts et dettes
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations en cours
- Subventions d'équipement versées
- Opé d'ordre de transfert entre sections
- Autres immobilisations financières
- Solde d'exécution négatif



Principales opérations d'équipement :

Aménagement Centre bourg : 112 000,00 € - Plateforme Api supérette : 70 000,00 €

Aménagement des rues Champ Chevalier et de la Brière



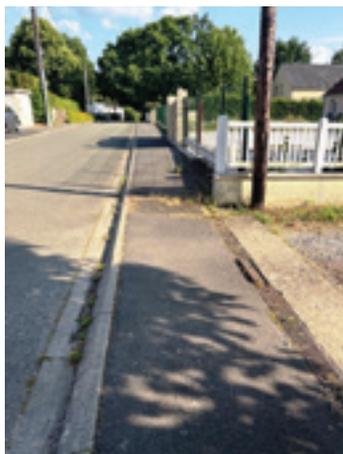
En 2021, le conseil municipal a engagé l'aménagement urbain de la rue Champ Chevalier (VC 110) et d'une partie de la rue de la Brière (VC 111) de Fyé.

Ce projet consistait en l'aménagement urbain de la rue Champ Chevalier (VC 110) et d'une partie de la rue de la Brière (VC 111) de Fyé.

L'aménagement de ces deux rues doit répondre à deux objectifs principaux :

- Rénover la bande roulante suite aux nombreux travaux réalisés ces dernières années, (assainissement, eaux pluviales et enfouissement des réseaux).
- Rénover une partie des trottoirs.

Le but de l'opération est de sécuriser la circulation et d'aménager les quelques trottoirs non bitumés de ces deux rues.



Coût du projet :
Total des subventions pour ce projet :

44 772.00 €
13 293.00 €

Aménagement urbain de la rue de la Croix des Buis



Le 5 février 2020, le conseil municipal décidait de réaliser les travaux d'aménagement de la rue de Croix des Buis, l'enfouissement des réseaux, la réalisation du pluvial tout au long de la rue du côté droit en remontant vers la maison de santé, la réalisation de trottoir de chaque côté de la rue avec une piste cyclable du côté gauche en remontant vers la maison de santé et l'aménagement de parkings du côté droit.



Les travaux ont débuté le fin octobre 2023 et se sont terminés en avril 2024. Pour réaliser ceux-ci la commune a dû emprunter 400 000 €. Cet emprunt a été réalisé avec opportunité à un taux de 1,49 % en début d'année 2023. Les taux actuels sont proches de 4 %.

Coût du projet :

453 078.00 €

Subventions pour ce projet :

189 434.00 €

Rénovation éclairage public (phase 2) et création éclairage solaire chemin Dadam



Après une première phase réalisée en 2019 qui concernait 70 % du parc d'éclairage public de la commune de Fyé, il était nécessaire de continuer la rénovation de l'éclairage public de Fyé. Le matériel non rénové, était vieillissant et consommait beaucoup d'énergie. Il est à noter qu'avec la mise en place de la dernière horloge astronomique l'éclairage public s'allume le soir dès que le jour décline jusqu'à 23 h 00 et s'allume le matin à 6 h 30 jusqu'à l'apparition du jour.

D'autre part, suite à la construction de plusieurs maisons Chemin Dadam, celui-ci était dépourvu d'éclairage public. Il était donc nécessaire de réaliser l'extension de l'éclairage public sur une longueur d'environ 300 m, consistant en la fourniture et la pose d'un ensemble d'éclairage solaire autonome avec 7 mâts cylindro-coniques d'une hauteur de 5 m sur massifs de fondation. Ce projet a été validé par le conseil municipal en mars 2024. Les travaux ont été réalisés en septembre 2024.

Coût du projet :

45 343.00 €

Total des subventions pour ce projet :

10 051.00 €

Rénovation de la toiture de la cuisine de la cantine scolaire



Dans le cadre de la rénovation des toitures des bâtiments communaux le conseil a décidé en avril 2024 de refaire une partie de la toiture de la mairie (cuisine de la cantine) qui était déformée et dont le vélux était obsolète.

L'entreprise de Saint-Victeur, LHUISSIER Sébastien a été retenue pour ces travaux. Ceux-ci ont été réalisés en avril 2025.

Coût du projet : 24 337.00 €
Pas de subvention pour ce projet

Aménagement d'un parking avec place PMR et d'une plateforme pour accueillir une supérette libre-service



Après la rencontre de monsieur le Maire avec une représentante de la société API, le conseil municipal décidait de créer un parking avec place PMR et une plateforme pour accueillir cette supérette.

En effet, La commune de Fyé n'a plus d'épicerie de proximité. La société API DISTRIBUTION SAS nous a proposé de mettre une supérette en libre-service au service de la population flacuméenne. La supérette a été inaugurée le vendredi 13 juin 2025.

Coût du projet :
Total des subventions pour ce projet :

73 410.00 €
33 615.00 €





Le Comité des Fêtes

Depuis un an et demi, le Comité des Fêtes compte de nombreuses actions à son actif, avec son bureau composé de Sylvie MÉTAIRIE (Présidente), Michèle SALMON (Trésorière), Carole RAVALET (Secrétaire) et de ses membres.

► Notre premier « Marché des créateurs locaux »



Le Comité des Fêtes a organisé son premier Marché des Créateurs en ce début de mois de décembre. De nombreux artisans et créateurs de la région étaient présents pour exposer leurs réalisations originales dans une ambiance chaleureuse. L'évènement a été préparé avec l'aide des élèves de Terminale SAPAT (Services aux personnes et animation

dans les territoires) de la MFR de Fyé. Une tombola a également été organisée permettant aux visiteurs de remporter des articles offerts par les exposants eux-mêmes. Rendez-vous pour la deuxième édition, le **samedi 29 novembre 2025**.

► Le Noël des Lutins et du Comité des Fêtes

Le 14 Décembre dernier, le Comité des Fêtes de Fyé s'est associé à l'APE Les Lutins afin d'organiser un Noël festif à la salle polyvalente. Dès 16h, petits et grands ont pu profiter d'une balade en calèche, d'une séance photo avec le Père Noël accompagnée de petites friandises, puis assister à la projection du film « Mission : Noël » entre le bar à soupe et les popcorns.



► Soirée Carnaval

Le samedi 8 février 2025, la salle polyvalente de Fyé s'est transformée en un véritable bal masqué à l'occasion de la soirée Carnaval. Plus de 130 personnes ont répondu présentes pour partager cette soirée dansante animée par l'orchestre Free'son. Entre rires, costumes colorés, repas convivial et piste de danse animée, l'ambiance et la bonne humeur étaient au rendez-vous.



► La fête des voisins 2025



Précédemment organisée par la municipalité, le Comité des Fêtes a organisé pour la deuxième année consécutive la traditionnelle fête des voisins avec un moment musical de l'orchestre de l'Harmonie de Fyé. Accompagnée d'un



DJ pour animer cette soirée, l'ambiance était conviviale malgré une faible participation des habitants.

► Le 14 juillet



À l'occasion de la fête nationale, le Comité des Fêtes de Fyé organise son traditionnel vide-greniers pour chiner, vendre dans une ambiance familiale, accompagné cette année du forum des associations afin de découvrir la richesse du tissu associatif local. Mais aussi, tout au long de la journée, des animations pour petits et grands, la restauration sur place et une ambiance musicale. La journée s'est clôturée en beauté avec un feu d'artifice à la tombée de la nuit. Une belle occasion de se retrouver en famille ou entre amis et de célébrer ensemble le 14 juillet.



Club des Mini Verts



Les organisateurs



Participation de l'Harmonie de Fyé



Déambulation musicale au vide-greniers



Vide-greniers



► Le Forum des associations du 14 juillet 2025 organisé par la commune de Fyé



L'AS Foot de Fyé



Ape « Les Lutins »



Centre social de Haute Sarthe



Club cyclo et Fernand Chatelain



Couleurs Nord S'art



Génération Mouvement

► Agenda

- Halloween : le **vendredi 31 Octobre 2025**.
- Noël : le **samedi 13 Décembre 2025**.
- Concert Gospel « MADIBA » à l'église de Fyé : le **samedi 14 Mars 2026**.



Vous souhaitez nous rejoindre et partager vos idées avec nous ? N'hésitez pas à contacter : Sylvie MÉTAIRIE au : 06 09 11 40 46 ou par mail : comitedesfetesdefye@gmail.com

Les Associations Culturelles

► AFN

Président : Michel HONORE

Tél : 02 43 33 40 93

Secrétaire : Michel PERDEREAU

Tél : 02 33 32 04 25



L'association des Organisateurs de Fêtes du Nord Sarthe existe depuis le 21 février 1982 ; elle regroupe une trentaine d'associations et gère un parc de matériel.

Présidente : Josiane PIEL

3 Chemin des Garennes
72610 Fyé

Tél. : 02 33 32 04 38 ou 07 81 22 88 51

✉ : piel.luc@outlook.fr

► Association Loisirs et Nature en Sarthe

Astronomie, soirée d'observation du ciel, découverte des sciences de l'univers.

Sorties nature, basées sur la biodiversité, respect de l'environnement, sensibilisation sur l'écologie.

Président : Monsieur Mikaël JOSSET

la Sorie - 72610 Fyé

Tél : 07 81 31 01 24

✉ : accueil@web-radio-energie.fr

► Couleurs Nord S'Art

Association d'Activités Artistiques et Plastiques : dessin, peinture, aquarelle, pastel, fusain.

Les cours sont donnés par **Véronique LESAGE**, diplômée de l'École Estienne de Paris.

- **Le mercredi de 17h00 à 19h00 à la salle du Presbytère de Fyé.**
- **Le mercredi de 14h30 à 16h30 à Grandchamp.**



Exposition 2025



Contacts :

Présidente : Françoise LIMARE

Tél : 06 80 04 72 37

Professeur : Véronique LESAGE

Tél : 06 82 07 68 37

► CréatureS compagnie

Association qui propose des spectacles et des actions culturelles sur le territoire. Projets de création associant l'art de la marionnette, le masque, l'écriture, l'image et les nouvelles technologies.

Pour tous renseignements :

Tél : 06 62 69 74 08

✉ : creatures.cie@gmail.com

<http://cie.creatures.free.fr>



Les Associations Culturelles

► Génération Mouvement Club de Fyé

Présidente : Chantale METIVIER

20, rue du Calvaire - 72130 Saint-Victeur - Tél : 02 43 97 38 31 - Port : 06 22 61 72 83

✉ : christian.metivier@sfr.fr



AG décembre 2024



Marché des créateurs décembre 2024



Dictée avril 2025



Les 50 ans du club



► L'Harmonie de Fyé

Présidente : Marie Georges BATONNIER - Tél. : 06 25 19 45 83

✉ : marie-georges.batonnier@orange.fr



Chef de Musique : Jocelyn SOURGENS - Tél : 07 67 12 58 84 - ✉ : sourgenj@gmail.com

Répétitions à la Maison des Associations de Fyé : les 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois à 20h30.

► Évènements 2025 : Loto : le samedi 22 novembre 2025



Fête de la musique 2025



► Maison Familiale Rurale de Fyé

Formations en alternance :

Santé - Social - Agriculture

Directrice : Nolwenn LE BOULANGER

MFR : 6 rue du Rosay - 72610 Fyé

Tél : 02 33 26 81 29 - Fax : 02 33 32 88 49

web : www.mfr-fye.fr



► Encadrement PASSEPARTOUT

Présidente : Marie-Thérèse BLIN

Tél : 02 33 26 83 29 ou 06 32 29 17 98

✉ : blinmarie10@gmail.com

Les Associations Sportives

► Le Club cyclotouriste de Fyé



En 2025 le club cyclos de Fyé se porte bien : 19 membres (10 féminines et 9 hommes). Chaque samedi, si le temps le permet, les cyclos se donnent rendez-vous à 14 h 00 à la mairie, sauf quand il fait trop chaud (alors on pratique plutôt le matin).



Les circuits sont adaptés à tous les participants, quel que soit leur niveau. Les V.A.E. (vélos à assistance électrique) côtoient les vélos « traditionnels » appelés encore vélos « musculaires ». Chacun prend soin de ses collègues, personne ne doit être laissé sur le bord de la route. Les nouveaux cyclotouristes peuvent, avant de s'engager, effectuer 3 sorties, pour voir si cela leur plaît.

Au programme de ces 6 derniers mois de l'année :

- notre participation au forum des associations du 14 juillet, une belle occasion d'aller à la rencontre des habitants de la commune et environs.
- un week-end autour d'Argentan à la découverte du pays du cheval, avec des circuits vélo les samedi 20 et dimanche 21 septembre. Ce week-end du Patrimoine sera aussi l'occasion, pour les 16 inscrits, de découvrir des sites remarquables et de partager des moments festifs et joyeux, comme d'habitude. L'hébergement se fera dans les locaux de la M.F.R. de Mauvaisville, au sud d'Argentan. Rejoignez-nous... vous ne le regretterez pas !



Contacts :

Gérard COSME, *président* au 02 43 33 10 75 - **Laurence BEAUVOIS**, *secrétaire* au 06 47 22 77 20

► L'A.S. Fyé

Chers Habitants de Fyé,

Notre saison 2024/2025 est terminée, nous aurons reçu deux nouveaux labels pour notre école de football. Nos jeunes continuent de progresser et nous sommes capables d'avoir une équipe dans toutes les catégories du Baby Foot au U17 sans oublier les séniors aussi bien chez les garçons que chez les filles. Vous êtes d'ailleurs les bienvenus au club, vous ou votre enfant. Si la pratique du football ou l'encadrement de celui-ci vous intéresse à L'AS Fyé, il y a du football pour les garçons et les filles de tous âges. Pour toutes informations merci de contacter le nouveau Président élu le 4 juillet dernier : Thomas Delhommis au 07 51 63 40 59 ou via nos réseaux sociaux (A.S Fyé sur Facebook ou asfy72 sur Instagram).



► Tennis Club

Contact : s'adresser à **Jean-Pierre FRIMONT** - Port : 06 84 11 57 02



► Association des chasseurs de Croix Pergeline

Contact : **Gérard FLEURY** - 9 Chemin des Garennes - 72610 Fyé - Tél : 02 33 26 90 75
Port : 06 72 94 84 67

Écurie de propriétaires

► La Toque de Meslay

Lieu-dit Meslay - 72610 Fyé

Contact : Aurélien Lafosse

Tél : **06 85 46 09 63 - 07 77 99 58 20**

✉ : **aurelafosse@laposte.net**

GPS : Commune de Fyé, lieu-dit : Meslay



Les Gîtes

► Le domaine de Meslay

2, lieu-dit Meslay - 72610 Fyé

Gîte de Groupe et de Séjour

Contact : Azéline BOUTELOUP

Tél / Fax : 02 43 34 44 60

06 13 01 83 22

✉ : **gitedemeslay@gmail.com**



► Gîte de La Pommeraie

1 Impasse de la Pièce - 72610 Fyé

Pour 9 personnes :

4 chambres - 2 salles de bain - 3 WC

Contact : M. Mme ASHWORTH Hugh et Julie

Tél : 00 44 77 34 41 06 91

✉ : **hughashworth2000@yahoo.co.uk**



École Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles

► 2 rue Abbé Lelièvre

72130 Fresnay-sur-Sarthe

Tél : 02 43 33 93 27 - Fax : 02 43 33 77 23

✉ : **emdt@cchautesarthealpesmancelles.fr**

Directeur : Laurent RAMEAU-BEUNACHE

► Horaires secrétariat :

mardi : 14h à 17h

Mercredi : 9h à 12h

et 14h à 17h

Jeudi : 14h à 17h

► L'EMDT est fermée pendant les congés scolaires (sauf pendant la période d'inscription début juillet)

► Site de Fyé

Maison des Associations

13 Grande Rue - 72610 Fyé



Office de Tourisme des Alpes Mancelles

► 19 rue du Docteur Riant

72130 Fresnay-sur-Sarthe

Tél : 02 43 33 28 04

✉ : **contact@tourisme-alpesmancelles.fr**



► 14 Place de la Libération

72170 Beaumont-sur-Sarthe

Tél : 02 43 33 03 03

✉ : **contact@tourisme-alpesmancelles.fr**



<https://www.tourisme-alpesmancelles.fr>

Le Jardin d'Art Brut Fernand Chatelain 2025



La saison 2025 a débuté par le traditionnel Pot-Lectures qui, comme chaque année, réunit les passionnés de belles histoires, drôles, sensibles, comme les aurait sans doute aimées Fernand... Le public, nombreux, a apprécié la variété des textes lus par les 2 Véronique, Joëlle, Greg et François. Maintenant les guides bénévoles sont prêts à accueillir les visiteurs chaque dimanche et jours fériés entre la Pentecôte et le week-end du Patrimoine des 20 et 21 septembre.



A savoir : en dehors de ces périodes « normales » d'ouverture, il est possible, pour les groupes qui en font la demande, de venir visiter le Jardin d'Art Brut toute l'année, sur rendez-vous pris auprès de l'Office de Tourisme des Alpes Mancelles.



Cette année le Festival Kikloche (petites formes théâtrales en milieu rural) a eu lieu à Fyé les 28 - 29 juin et les guides ont tenu à être présents ces deux jours afin de rencontrer les visiteurs, leur raconter qui était Fernand Chatelain, et leur proposer de visiter le Jardin en famille...

Le forum des associations du 14 juillet a encore une fois été l'occasion de présenter notre association au public accueilli ce jour-là.

Le Jardin d'Art Brut Fernand Chatelain est vraiment exceptionnel et très représentatif de l'Art Brut. De plus il est un des rares à présenter des œuvres humoristiques.

Si l'art vous intéresse (et particulièrement l'Art Singulier !), pourquoi ne viendriez-vous pas renforcer notre petite équipe de guides. Nous veillerons à assurer la formation des nouveaux guides et les accompagnerons tant qu'ils le souhaiteront.

Par ailleurs, nous proposons des stages photos (gratuits) afin d'optimiser votre pratique de la prise de vue, quel que soit votre appareil.

Ouvertures 2025 : du 8 juin au 21 septembre. Entrée gratuite.

Contacts :

Office de Tourisme des Alpes Mancelles au 02 43 33 28 04

François ROBERT, président, au 02 33 32 91 65 - 06 84 10 93 65

✉ : tahitibob72@wanadoo.fr





La Maison de Santé de la Haute Sarthe

Annuaire des professionnels de santé :

▶ Médecin Généraliste :

Docteur Gaëlle LE NEN RUIZ
09 54 61 49 57

▶ Cabinet Infirmiers :

Monsieur Christophe CHANUT
02 33 26 07 90
Cabinet Infirmiers, permanence tous les lundis et jeudis matins de 6h45 à 7h15 sur rendez-vous les autres jours.

▶ Masseurs Kinésithérapeutes :

- Madame Anne BOIZARD
06 51 64 54 95
- Monsieur Cédric MITTON
06 44 36 02 85
- Madame Manon MURIER
07 45 00 82 23

▶ Sage-femme Libérale :

Madame Florence MORINEAU
06 79 87 43 90

▶ Dentiste : (à compter de septembre 2025)

Monsieur Alexis CHOINE
Ses coordonnées vous seront communiquées ultérieurement

▶ Diététicienne :

Madame Charlotte FAURE
06 31 08 66 22
Du lundi au vendredi à partir de 16h40 et le samedi matin à partir de 9h30.
Prise de rendez-vous possible via le site : <https://resaclick.net/charlottefauredietet>

▶ Pédicure Podologue :

Madame Isabelle RICHARD
02 43 33 27 64

▶ Psychothérapeute :

Madame Catherine RACHET
06 88 57 82 61

▶ Ostéopathe D.O :

Monsieur Julien LEVRARD
06 99 60 03 76

▶ Mésothérapie - Pressothérapie :

Docteur GODEL - SALEM Marc
02 33 29 30 06 - 06 29 30 66 36

▶ Sophrologue :

Madame Émilie REY Y CORRAL
06 27 11 47 83

Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

▶ 2 rue Abbé Lelièvre - 72130 Fresnay-sur-Sarthe

Accueil au RC et accessible PMR

Les lundi et vendredi de 9h00 à 12h00

du mardi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Fermeture de l'accueil physique le lundi après-midi et le vendredi après-midi

Tél : 02 43 34 34 59 - Fax : 02 43 33 77 23

Site : www.cchautesarthealpesmancelles.fr - Mail : contact@cchautesarthealpesmancelles.fr



Action Équilibr'Âge



Une action de sensibilisation à la prévention des chutes et au bien vieillir organisée par **Kiné Ouest Prévention** et financée par la **Conférence des Financeurs** a été mise en place en janvier 2025 en partenariat avec **la commune de Fyé** dans la salle du presbytère. **Valérie Breton et Stéphane Mabile**, kinésithérapeutes missionnés par Kiné Ouest Prévention ont animé les douze ateliers gratuits de janvier à juin 2025. Les quatorze participants de la commune âgés de plus de 60 ans inscrits à ces ateliers ont apprécié ces moments de remise en forme destinés à réduire les chutes : mieux connaître ses capacités, apprendre à se relever en toutes circonstances, adapter son environnement, reprendre confiance en soi, garder une bonne hygiène de vie et surtout d'en comprendre les causes : comme les troubles de la vision, de l'audition, l'équilibre, les mauvaises postures, la polymédication, l'environnement et les troubles psychologiques.

Un **bilan positif** avec les participants a été établi lors du dernier atelier le 16 juin dernier. Un livret avec les mouvements à effectuer a été distribué à chaque personne pour continuer les exercices chez soi. Nous avons remercié Valérie et Stéphane pour leurs compétences et leur bienveillance, dans une ambiance conviviale avec un goûter accompagné du verre de l'amitié. Une action permanente sur le long terme est envisagée sur la commune à la rentrée de septembre 2025 en collaboration avec la commune et le club de Générations Mouvement de Fyé.



Association Le Rep'Air



Une impression que, parfois, lorsque le **cancer** fait irruption dans sa vie, celui-ci chamboule tout et remet tout en question. Puis, happé(e) par la prise en charge médicale, tout s'enchaîne... les rendez-vous, les examens, les traitements avec cette sensation de solitude, ce besoin d'être compris(e), écouté(e), rassuré(e) ou simplement, de s'accorder le droit d'oublier un instant, et de se poser durant la tempête.

Le Rep'Air, est une association qui, en toute simplicité, propose ce temps de pause en dehors d'un contexte médical, parfois nécessaire, ce temps où l'on peut rencontrer des personnes qui, sur des chemins différents, vivent ou ont vécu cette épreuve... l'échange d'expériences, le partage... la vie au cœur de la vie... à travers diverses activités (marche, loisirs créatifs, relaxation, jeux...).

Chaud ! L'été sera chaud !

Quoi de mieux que le citron pour calmer votre soif ?



Nous vous proposons deux recettes de boisson avec du citron, l'une sans alcool, l'autre avec du vin blanc (à consommer avec modération). Mais avant, un peu d'histoire...

Au Moyen-Âge, les Français avaient une passion pour la « limonade », et l'on trouvait partout dans la rue des limonadiers, vendeurs de boissons non alcoolisées en tous genres.

De nos jours encore, le citron pressé, servi accompagné de glaçons, d'une carafe d'eau et de sucre, est une consommation très courante dans les cafés français. Rien n'est aussi rafraîchissant qu'un grand verre de citronnade glacée lors d'un déjeuner d'été sur l'herbe. On ajoutera tous les éléments de son choix à la recette de base de la citronnade pour créer sa propre version de cette boisson universelle.

Citronnade, recette de base



Pour 1 personne : Sucre à volonté, 4 cuillerées de citron ou le jus d'un gros citron, 25 cl d'eau fraîche, 2 ou 3 glaçons.

Mettre le sucre dans des grands verres et y verser le jus de citron. Remuer jusqu'à ce que le sucre soit dissous. Additionner d'eau fraîche et remuer encore. Ajouter les glaçons... Dégustez !

Tropic : 2/3 de jus de pamplemousse - 1/3 de vin blanc sec
1 cuillerée à soupe de Bénédictine (ou Cointreau)
1 cuillerée à soupe de jus de citron.

Mélanger tous les composants, ajoutez de la glace, servez bien frais... et savourez !

Salade grecque à la feta

Pour 6 personnes :

Ingrédients : 1 concombre - 1 oignon rouge - 3 tomates
200 g de feta - 100 g d'olives noires - 1/2 salade romaine
1/2 bouquet de basilic.

Pour la vinaigrette : 1 citron jaune - 2 cl d'huile d'olive
Sel - Poivre.

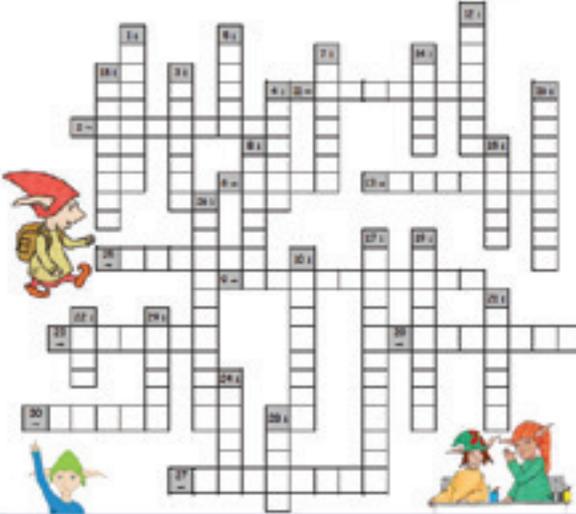
Préparation :

1. Laver l'ensemble des légumes. Éplucher le concombre, et l'oignon. Tailler le concombre en lamelles épaisses, puis en cubes. Émincer l'oignon très finement. Tailler les tomates en quartiers.
2. Égoutter la feta et la tailler en gros cubes d'environ 1,5 cm pour éviter qu'elle ne s'effrite trop.
3. Pour la vinaigrette : dans un petit bol, mélanger l'huile d'olive, le jus de citron, puis assaisonner de sel et de poivre.
4. Dans un saladier, mélanger tous les légumes taillés et ajouter les olives noires, la feta et le basilic, puis la vinaigrette. Mettre au frais 1 heure et bien mélanger la salade juste avant de la servir.
5. Tapisser votre assiette avec la salade romaine et dresser votre mélange dessus. Vous pouvez harmoniser avec des fines rondelles d'oignon rouge.



Régalez-vous.

► Mots croisés : Rentrée des classes



- | | |
|----------------|-------------------|
| 15 - Cratie | 16 - Règlement |
| 14 - Règle | 17 - Calculatrice |
| 13 - Rentrée | 18 - Vacances |
| 12 - Trousse | 19 - Directeur |
| 11 - Tableau | 20 - Copains |
| 10 - Cartable | 21 - Cahier |
| 9 - Récréation | 22 - Bic |
| 8 - Ecouter | 23 - Bureau |
| 7 - Étudier | 24 - Stylo |
| 6 - Cour | 25 - Classe |
| 5 - Texte | 26 - Instituteur |
| 4 - Crayon | 27 - Poubelle |
| 3 - Ciseaux | 28 - Tube |
| 2 - Classeur | 29 - École |
| 1 - Feuilles | 30 - Livre |

Solution :

Définitions :

- | | |
|---|---|
| 1. - Tu peux les mettre dans un classeur. | 16. - Il nous permet de savoir ce qui est permis ou interdit à l'école. |
| 2. - Tu y ranges tes feuilles perforées. | 17. - Elle permet d'effectuer des calculs compliqués. |
| 3. - Ils te servent à couper du papier. | 18. - Aujourd'hui, elles sont finies. |
| 4. - Il peut être de toutes les couleurs. | 19. - Il dirige l'école. |
| 5. - Il peut être de lecture. | 20. - Tu les retrouves à la récré pour jouer. |
| 6. - Tu y joues plusieurs fois par jour. | 21. - Tu y fais tes exercices. |
| 7. - Pour apprendre, tu dois tes leçons. | 22. - Il peut être de 4 couleurs. |
| 8. - En classe, tu dois ouvrir tes oreilles pour les consignes de la maîtresse. | 23. - Tous les élèves en ont un devant eux. |
| 9. - A 10 h, les élèves l'attendent avec impatience. | 24. - Il te sert à écrire et il est à encre. |
| 10. - Tu y mets tes affaires pour aller à l'école. | 25. - Tu y entres pour travailler. |
| 11. - C'est la « feuille de papier » de la maîtresse. | 26. - Synonyme du mot « maître ». |
| 12. - Tu y ranges tes stylos et crayons. | 27. - Tu y jettes tes déchets. |
| 13. - C'est le premier jour de classe de l'année. | 28. - Il peut être de colle ou de peinture. |
| 14. - Cet instrument te permet de mesurer. | 29. - Tu y vas 4 jours et demi par semaine. |
| 15. - La maîtresse l'utilise pour écrire au tableau. | 30. - Il est rangé dans la bibliothèque. |

► Mots Mêlés



- | | | |
|--------------|---------|--------|
| CALCULATRICE | CAHIERS | COMPAS |
| CARTOUCHES | CISEAUX | LIVRES |
| SURLIGNEUR | CRAYONS | PAPIER |
| PEINTURES | EQUERRE | STYLO |
| CARTABLE | FEUTRES | COLLE |
| CLASSEUR | TROUSSE | GOMME |
| EFFACEUR | AGENDA | REGLE |
| ARDOISE | CARNET | SAC |

Liste des Artisans

- ▶ **ALBIOCLEAN**
Lutte contre les nuisibles - 07.71.57.93.97
- ▶ **Carrelage**
Jonathan LEPINAY - 07.62.59.74.40
- ▶ **Électricité**
Sylvain LELIEVRE - 02.33.26.73.64
- ▶ **Èvènementiel**
Christophe PELLIER - 06.87.78.17.34
- ▶ **Ferronnerie d'art**
Julien SEIGNEURIE - 02.33.82.04.26
- ▶ **Maçonnerie**
EIRL RONDEAU - 06.24.00.79.26
- ▶ **Maçonnerie Carrelage**
Jacky BOYAUX - 02.33.26.72.85
- ▶ **Menuiserie artisanale**
Mickael BALLOT - 06.50.33.22.38
- ▶ **Menuiserie artisanale**
Pierre TAURIN - 06.82.31.35.94
- ▶ **Plombier / chauffagiste**
Christophe LORTIE - 09.62.56.86.30
- ▶ **Restauration de VE/Construction VHC**
MECA-FAST - 06.75.25.97.19
- ▶ **Sellerie - Tapisserie d'ameublement**
Valérie LATOUCHE - 06.64.62.99.51
- ▶ **Stockage**
S.E.D.E.P LOGISTIQUE - 06.16.99.30.74
- ▶ **Terrassements M.T.P.**
Martial FRANCO
02.33.82.64.36
- ▶ **Transport Guy BEHIER**
Guy BEHIER - 02.33.28.08.95
- ▶ **Transport VTC**
Andy Minutes - 07.45.02.02.00
- ▶ **Travaux agricoles**
Jérôme DOUET - 02.33.26.81.41
- ▶ **Triage de semences**
SAS SALMON-LEBATTEUX
06.70.93.76.67 - 06.10.52.93.73
- ▶ **Triage de semences**
Guillaume LAUNAY
06.86.79.72.17

Liste des Commerçants

- ▶ **AB PAULOWNIA**
Jacques COUSSEAU - 02.33.15.31.02
- ▶ **Bar / Tabac / Jeux / PMU**
« Le Monocle » M. et Mme JÉANNE
02.33.28.93.58
- ▶ **Boulangerie**
M. et Mme RENAULT - 02.33.26.84.14
- ▶ **Coiffeur « Au salon de Jennifer »**
Jennifer LHUISSIER
02.33.28.23.88 - 06.86.79.45.19
- ▶ **Garage auto / Tôlerie**
Stéphane PERDEREAU - Pascal TROUILLET
02.33.26.81.73
- ▶ **Garage CACTUS Auto**
Jonathan MARIE - 02.61.72.00.41
- ▶ **Institut de Beauté « Moment Cosy »**
Virginie GAUDRE - 02.33.32.12.62

Autre

- ▶ **Office Notarial**
SARL GAUDRE-NOEL-DIMECH
02.33.26.80.03

Quelques numéros utiles

- ▶ Pompiers..... **18**
- ▶ S.A.M.U **15**
- ▶ Gendarmerie..... **17**
- ▶ Gendarmerie de
OISSEAU-LE-PETIT..... 02.33.26.80.17
- ▶ École Primaire (5 Grande Rue) 02.33.26.98.65
- ▶ Garderie scolaire..... 02.33.29.47.37
- ▶ SIVOS du Rosay Nord..... 02.33.15.08.76
- ▶ Maison Familiale Rurale
(6 rue de Rosay) 02.33.26.81.29
- ▶ Cantine Scolaire de FYÉ 02.33.26.28.94
- ▶ Cantine Scolaire
de OISSEAU-LE-PETIT 02.33.26.66.75
- ▶ Agence Postale Communale... 02.33.26.81.15
- ▶ Assistante sociale 02 43 33 33 60
- ▶ L'abbé Gautier TERRAL,
Paroisse de FYÉ..... 02.43.97.21.28

Déchetteries



Pour des questions sur l'ouverture ou le fonctionnement des déchetteries, contactez l'accueil de la CCHSAM : 02 43 34 34 59



Déchetterie de Saint-Ouen-de-Mimbré

Mardi - Mercredi - Vendredi - Samedi :
9h - 12h / 14h - 17h30

Dernière entrée 10 minutes avant la fermeture (11h50 et 17h20).

ZA de la Promenade
72130 Saint-Ouen-de-Mimbré



Déchetterie de Beaumont-sur-Sarthe

Mardi - Mercredi - Vendredi - Samedi :
9h - 12h / 14h - 17h30

Dernière entrée 10 minutes avant la fermeture (11h50 et 17h20).

ZAC rue Saint-Pierre
72170 Beaumont-sur-Sarthe



Déchetterie d'Ancinnes/Bourg-le-Roi

Lundi et Jeudi :
9h - 12h / 14h - 17h30
Vendredi :
14h - 17h30

Dernière entrée 10 minutes avant la fermeture (11h50 et 17h20).

La Maladrie
72610 Ancinnes

Distribution des sacs d'ordures ménagères

Hors période de distribution s'adresser à la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

2 rue Abbé Lelièvre - 72130 Fresnay-Sur-Sarthe

Accueil au RC et accessible PMR

Les lundi et vendredi de 9h00 à 12h00

du mardi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Fermeture de l'accueil physique le lundi après-midi et le vendredi après-midi

Tél : 02 43 34 34 59 - Fax : 02 43 33 77 23

Site : www.cchautesarthealpesmancelles.fr - Mail : contact@cchautesarthealpesmancelles.fr



Pour les demandes de passeport ou de carte d'identité

Constituer une pré-demande sur internet de l'ANTS : <https://moncompte.ants.gouv.fr>

Puis se renseigner pour les formalités :

Mairie de Fresnay-sur-Sarthe : sur rendez-vous **uniquement** au 02-43-97-23-75

ou sur le site internet : www.fresnaysursarthe.fr

Mairie d'Ancinnes : sur rendez-vous **uniquement** au 02 33 82 22 52

ou sur le site internet : www.ancinnes.fr

Mairie de Béthon : sur rendez-vous **uniquement** au 02 33 26 82 13

ou sur le site internet : <https://user.clicrdv.com/mairie-de-bethon>



Formalités administratives délivrées à la Mairie de Fyé :

Les actes d'état-civil sont délivrés gratuitement :

- ▶ Acte de Naissance
- ▶ Acte de décès
- ▶ Acte de Mariage

La Mairie se propose de vous aider à obtenir certains documents ou vous renseigner sur :

- ▶ Les reconnaissances anticipées de paternité
- ▶ Les documents d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, ...)
- ▶ Les recherches cadastrales ▶ Le recensement citoyen obligatoire

Le recensement citoyen : tous concerné(e)s à partir de 16 ans

A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer en mairie votre recensement citoyen ou militaire : il vous permettra en particulier d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).



Le recensement citoyen : quels avantages ?

Le recensement est une démarche citoyenne, qui s'inscrit dans le Parcours Citoyenneté et qui vous permet :

- ▶ D'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
 - ▶ D'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales à vos 18 ans.
- Ensuite, l'attestation de participation à la JDC, vous permet :
- ▶ D'accéder aux examens et concours d'État : CAP, Bac, permis de conduire
 - ▶ De vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

Urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est désormais possible de déposer des demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne via le site **SVE** et le lien suivant :

<https://sve-paysdumans.sirap.fr>

- Les autorisations suivantes peuvent être déposées :

- le certificat d'urbanisme (CUa et CUb)
- la déclaration préalable (DP)
- le permis de démolir (PD)
- le permis de construire (PC) sauf pour les établissements recevant du public
- le permis d'aménager (PA)

- Tout dépôt électronique d'une demande d'autorisation d'urbanisme ne peut-être fait que par ce téléservice.
- Toute saisine par voie électronique effectuée par un autre moyen pour une demande couverte par ce téléservice, ne serait par conséquent pas pris en compte par la mairie.
- L'utilisation du téléservice est gratuite et facultative. Il est toujours possible de déposer sa demande au format papier directement en mairie.
- L'utilisateur devra prendre connaissance et accepter les conditions générales d'utilisation de ce téléservice pour pouvoir déposer une demande.

Bruits de voisinage

Arrêté n° 960-1758 du 23 mai 1996 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage modifié par l'arrêté préfectoral n° 03-1295 du 18 mars 2003 :

Article 8 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 16h.

Entretien des haies, site de la Préfecture de la Sarthe

PÉRIODE DE RÉALISATION :

Spécifiquement en ce qui concerne les exploitants agricoles, l'entretien des haies agricoles ne peut avoir lieu entre le 16 mars au 15 août (période d'interdiction fixée par la PAC).

Dans tous les autres cas, la réglementation ne fixe aucune période spécifique. Cependant, la réglementation relative aux espèces protégées interdit le fait de porter atteinte aux individus d'espèces animales protégées. Afin de se conformer à cette réglementation, il convient de **ne pas réaliser d'entretien durant la période de reproduction, généralement pour les oiseaux et de nombreux autres groupes entre le 16 mars et le 15 août.**

De plus, afin de tenir compte de la fructification des haies et donc de la disponibilité en ressources alimentaires, **il est préconisé de réaliser l'entretien des haies entre janvier et mi-mars.**

Registre des personnes vulnérables sur la commune de Fyé

La mairie est tenue d'instituer un **registre nominatif des personnes vulnérables de sa commune vivant à domicile qui en font la demande ou à la demande d'un tiers (parent, voisin, médecin, etc...)**

Les personnes concernées sont :

- Des personnes de plus de 65 ans
- Des personnes handicapées ou malade à domicile
- Des personnes dépendantes
- Des personnes vulnérables (isolées, sous traitement médical, appareillé, femmes enceintes, etc...)



La mairie a en charge, de vous informer de la mise en place du registre, recueillir vos inscriptions, assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité du registre nominatif, le communiquer au préfet à sa demande, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence (*ex : plan canicule*).

La personne qui désire s'inscrire, doit prendre contact auprès de la mairie, où, une fiche d'inscription vous sera remise, ou à télécharger sur le site de la mairie. Sur cette fiche d'inscription, vous porterez votre nom, la personne à prévenir en cas de besoin, les coordonnées du médecin traitant, quelques petites questions sur votre autonomie à votre domicile, et une rubrique « observations particulières » si vous souhaitez apporter plus de renseignements. Une fois inscrit, vous pouvez aussi apporter ou supprimer des informations, et vous pouvez même vous désinscrire à tout moment.

Pour votre sécurité

Pour votre sécurité et celle de nos concitoyens, la municipalité conseille de stationner en priorité sur le parking de la mairie pour accéder à l'école, ainsi qu'à l'église lors de différentes célébrations. Merci de votre compréhension.



MAIRIE

13 Grande rue - 72610 FYÉ - Tél. : 02.33.26.81.15

E-mail : mairie.fye@wanadoo.fr - Site internet : www.commune-fye.fr

Les horaires de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi : de 9h à 12h et 14h à 17h30

Du mardi au vendredi : de 9h à 12h

Samedi des semaines paires : MAIRIE SEULEMENT de 9h à 11h30

Agence Postale fermée le samedi

Les permanences de la mairie les samedis ouverts en 2026 :

Samedi 10 et 24 janvier - Samedi 7 et 21 février - Samedi 7 et 21 mars

Samedi 4 et 18 avril - Samedi 2, 16 et 30 mai - Samedi 13 et 27 juin

Samedi 11 et 25 juillet - Samedi 8 et 22 août - Samedi 5 et 19 septembre

Samedi 3, 17 et 31 octobre - Samedi 14 et 28 novembre - Samedi 12 et 26 décembre

MAIRE

M. Jean-Pierre FRIMONT - « La Boubelière » - 72610 FYÉ

Permanence du Maire :

Tous les jours sur RDV sauf mercredi et samedi après-midi

Comité de rédaction : Jean-Pierre FRIMONT, Eveline FRIGO, Marie HAGUET, Nadine LELIEVRE,
Carole RAVALET, Carine RENAULT, François ROBERT

Conception, réalisation, impression : IMP. AUFFRET-PLESSIX S.A.S. - MAMERS - Imprim'Vert